
**Réunion des États parties à la Convention
sur l'interdiction de la mise au point,
de la fabrication et du stockage des
armes bactériologiques (biologiques)
ou à toxines et sur leur destruction**

9 décembre 2010
Français
Original: anglais

Réunion de 2010

Genève, 6-10 décembre 2010

Point 9 de l'ordre du jour

**Dispositions relatives à la septième Conférence d'examen
et à son Comité préparatoire en 2011**

**Coûts estimatifs révisés de la réunion du Comité préparatoire
et de la septième Conférence des États parties chargée de
l'examen de la Convention sur l'interdiction de la mise au
point, de la fabrication et du stockage des armes
bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur
destruction**

Note du Secrétariat

1. Par sa résolution 64/70, adoptée le 2 décembre 2009 sans avoir été mise aux voix, l'Assemblée générale a, notamment, prié le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies de continuer de prêter l'assistance voulue aux gouvernements dépositaires de la Convention et de fournir les services nécessaires pour l'application des décisions et recommandations des conférences d'examen.
2. Le présent document est soumis en application de la résolution susmentionnée et conformément à la décision prise à la sixième Conférence d'examen de convoquer en 2011 un comité préparatoire et la septième Conférence d'examen¹. Les coûts estimatifs des services de conférence et autres services pour ces deux réunions en 2011 s'élèvent à **2 010 300 dollars des États-Unis**. On trouvera dans les tableaux ci-joints une ventilation de ces coûts, par réunion.
3. Il y a lieu de noter que les montants estimatifs ont été établis compte tenu de l'expérience passée et du volume de travail escompté. Les coûts effectifs seront calculés après la clôture des réunions et l'achèvement des travaux y relatifs, lorsque toutes les dépenses auront été portées en compte. Tous ajustements des contributions dues par les participants partageant les coûts seront alors opérés en conséquence.
4. Quant aux dispositions financières, suivant la pratique établie précédemment pour des conférences portant sur des instruments multilatéraux relatifs au désarmement et entérinée par les règlements intérieurs de ces conférences, les coûts desdites conférences,

¹ Voir BWC/CONF.VI/6, deuxième partie, par. 61.

y compris des réunions préparatoires, sont couverts par les États parties qui y participent, selon le barème des quotes-parts de l'ONU, ajusté au prorata du nombre desdits États. Les États qui ne sont pas parties aux instruments considérés et qui acceptent l'invitation à prendre part auxdites conférences participent aux coûts à hauteur du taux établi à leur égard par le barème des quotes-parts de l'ONU.

5. Des avis de recouvrement seront établis sur la base du montant total des coûts estimatifs et de la formule de partage des coûts énoncés ci-dessus, sous réserve que les États parties approuvent ces coûts et cette formule. Comme les activités considérées ne doivent pas avoir d'incidences financières sur le budget ordinaire de l'ONU, il incombe aux États parties de payer leur part du montant estimatif dès réception des avis de recouvrement.

Annexe

Ventilation des coûts par réunion

Tableau 1
Convention sur les armes biologiques, 2011 – Résumé des coûts estimatifs des réunions

<i>Objet de dépense</i>	<i>Montant (dollars É.-U.)^a</i>
A. Services de conférence	
Interprétation et service des séances	377 800
Traduction de la documentation	
Documents à établir avant la session	146 000
Documents à établir au cours de la session ^b	412 500
Comptes rendus analytiques	140 800
Documents à établir après la session	107 500
	806 800
Services d'appui	20 000
Divers	41 500
Total partiel A.	
Services de conférence (y compris les dépenses d'appui au programme, de 13 %)	1 246 100
B. Coûts autres que ceux des services de conférence	
Unité d'appui à l'application	
Personnel engagé pour une durée déterminée (un P-5, un P-3 ^c , un P-2 ^c)	589 200
Frais de voyage	20 000
Matériel et fournitures	5 000
	614 200
Personnel temporaire (appui administratif)	37 400
Personnel temporaire (couverture médiatique)	24 700
Sous-total	676 300
Dépenses d'appui au programme (13 % de B)	87 900
Total partiel B. Coûts autres que ceux des services de conférence	764 200
Total général (arrondi) A + B	2 010 300

^a Au taux de USD 1 = CHF 0,984.

^b Les documents nationaux présentés par les États parties au cours de la Conférence d'examen ne seront traduits que si un État partie en fait la demande.

^c Niveaux de recrutement pouvant être réexaminés en fonction des procédures de gestion des ressources humaines en vigueur à l'Organisation des Nations Unies.

Tableau 2
**Convention sur les armes biologiques, 2011 – Réunion du Comité préparatoire,
à Genève**

Dates: Trois jours ouvrables en 2011

<i>Objet de dépense</i>	<i>Montant (dollars É.-U.)^a</i>
A. Services de conférence	
Interprétation et service des séances	66 700
Traduction de la documentation	
Documents à établir avant la session	29 900
Documents à établir au cours de la session	68 900
Comptes rendus analytiques	
Documents à établir après la session	42 200
	141 000
Services d'appui	3 400
Divers	7 100
Total partiel A.	
Services de conférence (y compris les dépenses d'appui au programme, de 13 %)	218 200
B. Coûts autres que ceux des services de conférence	
Unité d'appui à l'application	
Personnel engagé pour une durée déterminée (un P-5, un P-3 ^b , un P-2 ^b)	589 200
Frais de voyage	20 000
Matériel et fournitures	5 000
	614 200
Sous-total	314 200
Dépenses d'appui au programme (13 % de B)	79 800
Total partiel B. Coûts autres que ceux des services de conférence	694 000
Total général (arrondi) A + B	912 200

^a Au taux de USD 1 = CHF 0,984.

^b Niveaux de recrutement pouvant être réexaminés en fonction des procédures de gestion des ressources humaines en vigueur à l'Organisation des Nations Unies.

Tableau 3
**Convention sur les armes biologiques, 2011 – Septième Conférence d'examen,
à Genève**

Dates: Quatorze jours ouvrables en 2011

<i>Objet de dépense</i>	<i>Montant (dollars É.-U.)^a</i>
A. Services de conférence	
Interprétation et service des séances	311 100
Traduction de la documentation	
Documents à établir avant la session	116 100
Documents à établir au cours de la session ^b	343 600
Comptes rendus analytiques	140 800
Documents à établir après la session	65 300
	665 800
Services d'appui	16 600
Divers	34 400
Total partiel A.	
Services de conférence (y compris les dépenses d'appui au programme, de 13 %)	1 027 900
B. Coûts autres que ceux des services de conférence	
Personnel temporaire (appui administratif)	37 400
Personnel temporaire (couverture médiatique)	24 700
Sous-total	62 100
Dépenses d'appui au programme (13 % de B)	8 100
Total partiel B. Coûts autres que ceux des services de conférence	70 200
Total général (arrondi) A + B	1 098 100

^a Au taux de USD 1 = CHF 0,984.

^b Les documents nationaux présentés par les États parties au cours de la Conférence d'examen ne seront traduits que si un État partie en fait la demande.